



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Culture Chiffres

## **Billetterie du spectacle vivant en 2023**

Thibault Caïe  
Amandine Schreiber  
Laure Turner

2024-6

# Billetterie du spectacle vivant en 2023

Un nombre de représentations stable,  
une billetterie et une recette  
de billetterie en hausse

**Thibault Caïe, Amandine Schreiber,  
Laure Turner\***

---

Théâtre, cirque, musique, danse ou encore comédies musicales... le spectacle vivant, deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel, couvre une large variété de domaines esthétiques. D'après les données déclarées auprès du dispositif du ministère de la Culture SIBIL (Système d'information billetterie) et enrichies de celles du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), plus de 200 000 représentations de spectacle vivant ont été données en 2023, qui ont rassemblé 62 millions de spectateurs et généré une recette de billetterie de 2,1 milliards d'euros.

Par rapport à 2022, le nombre de représentations déclarées sur l'ensemble du champ du spectacle vivant est stable en 2023. Le nombre de billets (payants ou gratuits) progresse de 11 % et la recette totale de billetterie de 17 %.

La diversité du spectacle vivant induit une grande hétérogénéité d'un domaine esthétique à l'autre mais aussi au sein d'un même domaine, où le nombre de représentations, de spectateurs, la recette par billet et par représentation varient. Ainsi, les concerts rassemblent près de la moitié du public et génèrent plus de la moitié des recettes du spectacle vivant. Cependant, une représentation sur deux relève

---

\* Respectivement *data scientist*, cheffe et cheffe adjointe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS). Le DEPS remercie le Centre national de la musique (CNM) et l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) pour leur collaboration et le partage de leurs données ainsi que la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture pour son expertise.

du théâtre ou des arts associés, souvent jouée dans des salles de plus petite jauge.

L'Île-de-France concentre 44 % de l'offre de spectacles et 63 % de l'offre déclarée par des sociétés commerciales. La répartition régionale de la programmation des autres déclarants (établissements publics nationaux, structures auxquelles le ministère de la Culture a délivré un label ou une appellation, autres associations et organismes publics), dont relève une représentation sur deux, est plus équilibrée entre les régions, de même que l'offre de festivals.

---

Deuxième secteur culturel après l'audiovisuel en matière de poids économique<sup>1</sup>, le secteur du spectacle vivant, durement touché par la crise sanitaire en 2020 et 2021, enregistre en 2022 et 2023 une belle progression de son activité, telle que mesurée à partir des déclarations de chiffres d'affaires<sup>2</sup>.

Les données de billetterie issues du dispositif du ministère de la Culture SIBIL (Système d'information billetterie) et enrichies de certaines données complémentaires déclarées auprès du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP)<sup>3</sup> confirment la vitalité du spectacle vivant en 2023 et permettent, pour la deuxième année consécutive, d'en illustrer toute la diversité<sup>4</sup>.

---

1. Nicolas PIETRZYK, *Le Poids économique direct de la culture en 2022*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2024-4.

2. Yann NICOLAS et Louis-Marie NINNIN, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2<sup>e</sup> trimestre 2024*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Note de conjoncture », 2024-4.

3. La présente étude repose sur l'exploitation de données de 5 056 déclarants : 2 733 auprès de SIBIL, 2 063 auprès du CNM et 412 auprès de l'ASTP – 152 d'entre eux ayant transmis des déclarations à la fois au CNM et à l'ASTP (encadré 2).

4. Thibault CAIE, Léa GARCIA, Laure TURNER et Amandine SCHREIBER, *Billetterie du spectacle vivant en 2022. Un secteur d'une très grande diversité*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2023-4.

## La billetterie du spectacle vivant couvre une large variété de domaines esthétiques

**Le spectacle vivant compte plus de 200 000 représentations, 62 millions de spectateurs et une recette de 2,1 milliards d'euros en 2023**

En 2023, plus de 200 000 représentations<sup>5</sup> de spectacle vivant ont été déclarées, parmi lesquelles 48 % relèvent du théâtre et des arts associés – cirque, arts de la rue, conte, marionnettes, mime –, 22 % de la musique, 4 % de la danse et 25 % d'autres domaines – comédies musicales, humour, cabaret et music-hall<sup>6</sup> (tableau 1). Plus de 60 millions de spectateurs munis de billets (gratuits ou payants) ont assisté à ces représentations. Les spectacles de musique sont ceux qui rassemblent le plus de public (49 %) devant le théâtre et les arts associés (25 %), les comédies musicales, l'humour, le cabaret et le music-hall (22 %) et la danse (4 %). Ils sont également ceux qui génèrent le plus de recettes. D'après les différentes sources statistiques mobilisées (encadré « Sources et méthodes », p. 23), on comptabilise 1,2 milliard d'euros de recettes pour la musique (soit 57 % des 2,1 milliards générés par l'ensemble des spectacles), 320 millions pour le théâtre et les arts associés (15 %), 520 millions pour les comédies musicales, l'humour, le cabaret et le music-hall (soit 25 %) et 70 millions d'euros pour la danse (soit 3 %).

En 2023, sur l'ensemble du champ du spectacle vivant, le nombre de représentations déclarées est stable par rapport à 2022. Le nombre de billets (payants ou gratuits) progresse de 11 % et la recette totale de billetterie de 17 % (graphique 1).

### **Théâtre : une représentation de spectacle vivant sur deux relève du théâtre ou des arts associés**

En 2023, 89 600 représentations de théâtre (conte et mime inclus) et 9 500 représentations de cirque, marionnettes et arts de la rue ont été déclarées (tableau 1).

Après une année 2022 marquée par une programmation de théâtre particulièrement abondante du fait des reports de spectacles dus à la

---

5. Le décompte du nombre de représentations déclarées dans SIBIL peut varier selon le type de spectacles, notamment pour les festivals. En effet, pour certains festivals, une déclaration correspond à un unique concert ou spectacle, alors que pour d'autres, une déclaration correspond à plusieurs concerts ou spectacles auxquels un même billet (un forfait jour par exemple) donne accès. Les données 2023 sont provisoires ; les données 2022 ont fait l'objet de légères révisions (voir encadré « Sources et méthodes », p. 23).

6. La définition du domaine esthétique de chaque spectacle déclaré étant laissée à l'appréciation du déclarant (programmeur), elle peut varier d'un déclarant à l'autre et d'une source à l'autre, en l'absence d'un référentiel partagé d'artistes et de spectacles (voir encadré « Sources et méthodes »). Pour gagner en cohérence et en lisibilité, la nomenclature par esthétique telle que proposée dans cette publication diffère légèrement de celle retenue dans la publication précédente.

**Tableau 1 – Représentations, billetterie et recettes du spectacle vivant en 2023  
selon le domaine esthétique**

Unités, millions, millions d'euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	(%)	(Nombre de billets en millions)	(%)	(Millions d'euros)	(%)
<b>Danse</b>	<b>8 832</b>	<b>4,3</b>	<b>2,8</b>	<b>4,4</b>	<b>72</b>	<b>3,4</b>
Danse contemporaine	6 598	3,2	1,7	2,8	33	1,6
Danses urbaines	815	0,4	0,3	0,4	3	0,2
Danses classique et baroque	462	0,2	0,5	0,7	27	1,3
Autres danses	957	0,5	0,3	0,5	8	0,4
<b>Musique</b>	<b>45 028</b>	<b>22,0</b>	<b>30,3</b>	<b>48,8</b>	<b>1 188</b>	<b>56,8</b>
Pop, rock, chanson	16 025	7,8	15,6	25,2	776	37,1
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	9 224	4,5	2,1	3,4	53	2,5
Musique classique et contemporaine	6 507	3,2	2,5	4,1	58	2,8
Musique électronique	5 490	2,7	4,1	6,6	83	4,0
Musique du monde et traditionnelle	3 839	1,9	1,3	2,1	26	1,2
Rap, hip-hop et genres assimilés	2 568	1,3	3,5	5,6	125	6,0
Opéra et théâtre lyrique	1 375	0,7	1,1	1,8	68	3,3
<b>Théâtre et arts associés</b>	<b>99 241</b>	<b>48,5</b>	<b>15,3</b>	<b>24,8</b>	<b>317</b>	<b>15,1</b>
Théâtre, conte, mime	89 551	43,7	13,2	21,3	276	13,2
Cirque	5 041	2,5	1,6	2,6	38	1,8
Marionnettes	4 023	2,0	0,4	0,6	2	0,1
Arts de la rue	476	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0
<b>Autre spectacle vivant</b>	<b>51 633</b>	<b>25,2</b>	<b>13,6</b>	<b>22,0</b>	<b>515</b>	<b>24,6</b>
Humour, sketch, imitation	24 821	12,1	5,1	8,2	146	7,0
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	8 328	4,1	3,3	5,4	142	6,8
Cabaret, music-hall	7 682	3,8	2,1	3,3	134	6,4
Autre	10 952	5,3	3,2	5,1	92	4,4
<b>Total général</b>	<b>204 734</b>	<b>100,0</b>	<b>62,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 092</b>	<b>100,0</b>

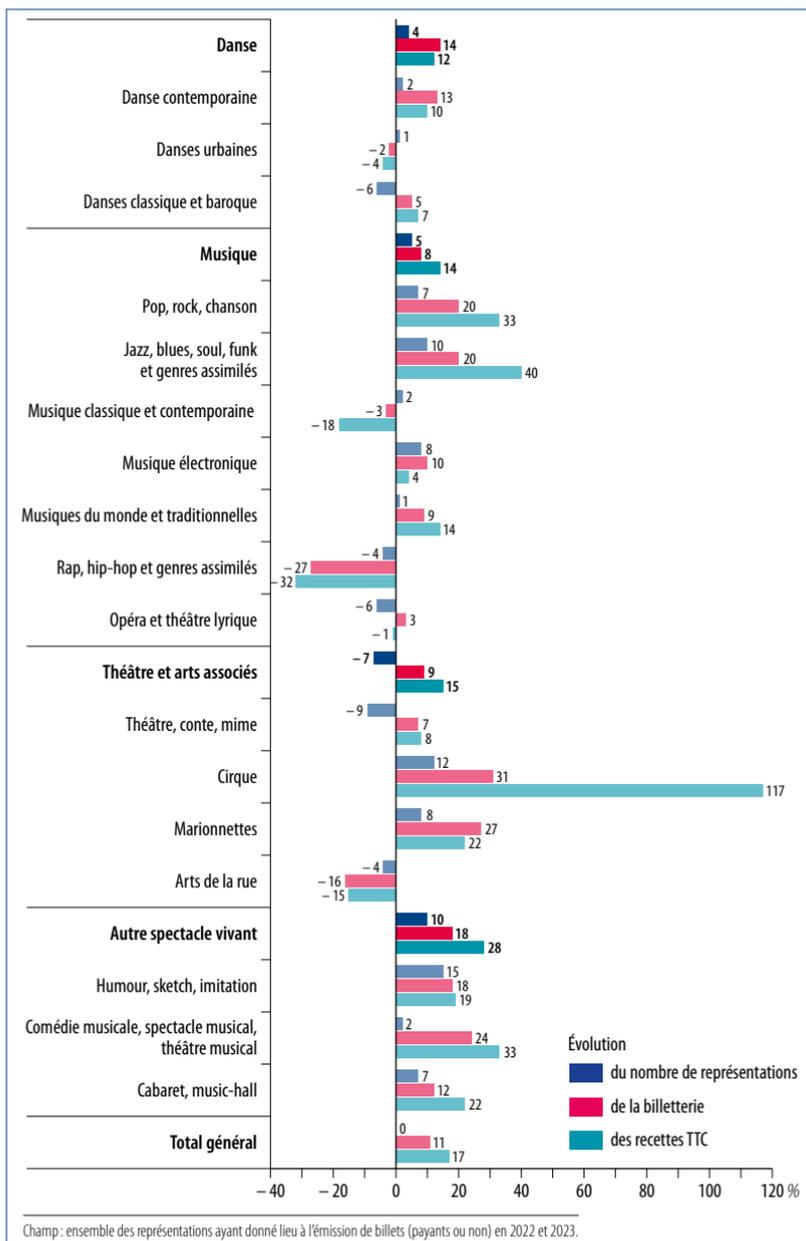
Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

pandémie de Covid-19 et un retour progressif du public, l'année 2023 témoigne d'une normalisation de la programmation, le nombre total de représentations recensées de théâtre, conte et mime diminuant de 9 %, et d'une reprise de la fréquentation, la billetterie et la recette de billetterie augmentant respectivement de 7 % et 8 % (graphique 1). Présentés dans des salles de plus petite jauge, les spectacles de théâtre, conte ou mime comptabilisent en moyenne près de 150 spectateurs par représentation, un nombre en hausse de 17 % par rapport à 2022.

**Graphique 1 – Évolution des représentations, de la billetterie et des recettes du spectacle vivant entre 2022 et 2023 selon le domaine esthétique**

En %



Comme en 2022, la recette moyenne par billet<sup>7</sup> de théâtre, conte ou mime est de 21 euros – ou de 23 euros par billet payant, si l'on exclut du décompte les 8 % de billets gratuits (tableau 2, p. 9).

Les spectacles de cirque et de marionnettes enregistrent une nette progression en 2023 par rapport à 2022, tant en nombre de représentations (12 % pour le cirque et 8 % pour les marionnettes), qu'en nombre de billets émis (31 % pour le cirque et 27 % pour les marionnettes) et de recettes (117 % pour le cirque – une progression exceptionnelle qui s'explique en partie par le retour du Cirque du soleil en France à la mi-novembre 2023 après cinq ans d'absence – et 22 % pour les marionnettes) (graphique 1). Les spectacles de marionnettes sont à la fois ceux qui se jouent avec les jauges les plus restreintes – près de 100 spectateurs par représentation – et aux tarifs les plus faibles – 6 euros de recettes moyenne par billet en incluant les 13 % de billets gratuits, 7 euros par billet payant en les excluant (tableau 2). Du fait de certains spectacles à très grande jauge, les spectacles de cirque rassemblent quant à eux 325 spectateurs en moyenne par représentation et enregistrent une recette moyenne de 23 euros par billet (26 euros par billet payant).

Les données de billetterie ne reflètent pas l'activité réelle des arts de la rue, dont la quasi-totalité des spectacles ne donne pas lieu à l'émission de billets et ne donne donc pas lieu à déclaration. Les données issues de SIBIL permettent toutefois de recenser près de 500 représentations<sup>8</sup> dans ce domaine et d'illustrer l'une de ses spécificités : un taux élevé de billets gratuits (69 %).

### **Danse : près de 9 000 représentations**

Les spectacles de danse – dont près de 9 000 représentations ont été identifiées en 2023 – accueillent 4 % du public et génèrent 3 % des recettes. Par rapport à 2022, le nombre de représentations de spectacle de danse augmente de 4 %, la billetterie de 14 % et les recettes de billetterie de 12 % (graphique 1).

En 2023, la majorité des spectacles de danse sont identifiés comme relevant de la danse contemporaine : ces derniers occasionnent 75 % des représentations de danse, accueillent 63 % des spectateurs de spectacle de danse et génèrent près de 47 % de leurs recettes de billetterie (tableau 1).

---

7. La recette moyenne par billet correspond au total des recettes toutes taxes comprises (TTC) cumulées pour chaque domaine esthétique divisées par le nombre de billets émis, gratuits ou payants. Cet indicateur ne correspond ainsi pas au prix moyen par billet payant, dont il est par construction un minorant.

8. Un nombre donc bien inférieur à l'activité réelle du secteur. À titre d'exemple, on estime à près de 700 le nombre de spectacles joués dans le cadre du Festival d'Aurillac à lui seul.

Les spectacles de danse classique et baroque comptent pour moins de 5 % des représentations de spectacles de danse, soit près de deux fois moins que les spectacles de danse urbaine ou d'autres danses. Les ballets classiques ou baroques sont cependant représentés devant un public nombreux – avec 1 000 billets par représentation en moyenne contre 310 pour les spectacles de danse toutes esthétiques confondues – et à des tarifs supérieurs à la moyenne. Ils occasionnent 37 % des recettes de billetterie de la danse et une recette moyenne par billet parmi les plus élevées (60 euros contre 30 en moyenne pour la danse) (tableau 2). L'Opéra national de Paris accueille à lui seul 52 % du public des spectacles de danse classique et baroque et génère 70 % des recettes (19 millions d'euros pour ses ballets, dont trois ont généré plus de 4 millions chacun en 2023 : *Casse-Noisette*, *La Bayadère* et *Le Lac des cygnes*). Le château de Versailles (2 millions d'euros de recettes de billetterie de spectacles de danse classique et baroque) et l'Opéra national de Bordeaux (1 million) se placent à la deuxième et troisième place des recettes les plus importantes générées par les ballets.

### **Musique : les spectacles de musique sont à l'origine de plus de la moitié des recettes du spectacle vivant**

Dans le champ de la musique, près de 45 000 concerts ont été déclarés en 2023, qui ont rassemblé 30 millions de spectateurs et généré 1,2 milliard d'euros de recettes de billetterie, soit plus de la moitié des recettes du spectacle vivant dans son ensemble (tableau 1). Les concerts de pop, rock et chanson<sup>9</sup> sont ceux qui rassemblent le plus de spectateurs et qui génèrent le plus de recettes : 16 000 représentations (soit 8 % de l'ensemble des représentations du spectacle vivant), 16 millions de billets (25 % de la billetterie) et 780 millions de recettes (37 %). Les concerts de jazz, blues, soul, funk et genres assimilés tiennent la deuxième place par rapport au nombre de représentations recensées (près de 9 000), mais, après les concerts de pop, rock et chanson, ce sont ceux de musique électronique qui rassemblent le plus de public (4,1 millions) et les concerts de rap, hip-hop et genres assimilés qui génèrent le plus de recettes (125 millions de recettes de billetterie). Plus souvent donnés dans des salles ou des espaces de très grande capacité, les concerts de rap, hip-hop et genres assimilés rassemblent en moyenne 1 350 spectateurs par événement, contre 975 pour les concerts de pop, rock et chanson, et 670 pour les concerts tous domaines confondus (tableau 2). Les recettes moyennes par billet sont plus élevées pour les concerts lyriques (62 euros), les concerts de pop, rock et chanson (50 euros) puis les concerts de rap, hip-hop (36 euros).

---

9. Par rapport à la publication précédente, les catégories « pop, rock, reggae » et « variétés, chanson », ont été regroupées, la frontière entre ces deux catégories s'avérant floue et fluctuante entre déclarations pour un même artiste.

Les concerts de musiques du monde et traditionnelles sont ceux qui déclarent la plus grande proportion de billets gratuits (15 %), devant les concerts de musique classique et contemporaine (14 %) et ceux de musique électronique (13 %).

Par rapport à 2022, le nombre de concerts, toutes esthétiques confondues, augmente de 5 % en 2023, la billetterie de 8 % et la recette de billetterie de 14 % (graphique 1). Les évolutions sont contrastées selon le domaine musical. Le nombre de concerts de pop, rock et chanson et de concerts de jazz, blues, soul, funk et genres assimilés augmentent respectivement de 7 % et de 10 % et génèrent une billetterie (+ 20 % chacun) et une recette de billetterie en forte hausse (+ 33 % et + 40 % respectivement). Inversement, les concerts de rap, hip-hop et genres assimilés accusent une légère baisse du nombre d'événements (- 4 %) et une diminution importante de la billetterie (- 27 %) et des recettes (- 32 %) qui s'expliquent par des tournées record en 2022, notamment celles d'Orelsan, Sexion d'Assaut, Grand Corps Malade, Soprano, Ninho ou Damso<sup>10</sup>.

### **Plus d'une représentation sur dix relève de l'humour, des imitations, des sketches ou du seul en scène**

Les spectacles d'humour, sketch, imitation constituent, après le théâtre, la deuxième proposition artistique la plus représentée. En 2023, 25 000 représentations relèvent de cette catégorie, soit 12 % des représentations de spectacle vivant recensées ; elles comptabilisent plus de 5 millions de spectateurs (8 % du public) et génèrent 146 millions d'euros (7 % des recettes) (tableau 1). Entre 2022 et 2023, le nombre de représentations déclarées de spectacles d'humour, sketch, imitation augmente de 15 %, la billetterie de 18 % et les recettes de billetterie de 19 % (graphique 1). Donnés devant 200 personnes en moyenne par représentation, ces spectacles génèrent une recette moyenne par billet de 29 euros, contre 34 euros en moyenne pour l'ensemble du secteur de spectacle vivant (tableau 2).

Avec 8 300 représentations déclarées en 2023, les spectacles de comédie musicale et de théâtre musical<sup>11</sup> accueillent plus de 3 millions de spectateurs (5 % de la billetterie totale du spectacle vivant) et génèrent une recette de 142 millions d'euros (7 % du total des recettes), équivalente à celle des spectacles d'humour, sketch, imitation (tableau 1). Avec près de 400 spectateurs par représentation et une recette moyenne par billet de 43 euros en 2023 (tableau 2), la recette totale de billetterie des spectacles musicaux est en nette augmentation par rapport à 2023 (+ 33 %), une augmentation nettement supérieure

10. On ne peut exclure que cette baisse résulte en partie de choix différents entre déclarants dans le classement des artistes en rap, hip-hop plutôt qu'en pop, rock ou chanson.

11. La frontière est également poreuse entre cette catégorie et celle du cabaret et du music-hall.

à celle du nombre de représentations (+ 2 %) et à celle de la billetterie (+ 24 %), portée par des spectacles dont le succès se confirme, aux premiers rangs desquels *Starmania* et *Le Roi Lion* (graphique 1).

Enfin, les spectacles de cabaret ou de music-hall, dont on recense 7 700 représentations en 2023, rassemblent 270 personnes en moyenne par représentation, pour une recette moyenne par billet supérieure à l'ensemble de celle du spectacle vivant (65 euros). En 2023, le nombre de représentations progresse de 7 % par rapport à 2022, la billetterie de 12 % et la recette de 22 %, une progression portée par des cabarets à forte notoriété publique et touristique, parmi lesquels le Moulin Rouge, le Crazy Horse, L'Oiseau paradis ou Madame Arthur à Paris, mais aussi le Royal Palace à Kirrwiller en Alsace.

**Tableau 2 – Billetterie et recette moyenne par représentation en 2023 selon le domaine esthétique**

Unités, % et euros

	Nombre de billets par représentation	Part de billets gratuits (en %)	Recettes moyennes (en euros)		
			par représentation	par billet	par billet payant
<b>Danse</b>	<b>311</b>	<b>11</b>	<b>8 133</b>	<b>26</b>	<b>29</b>
Danse contemporaine	263	13	5 076	19	22
Danses urbaines	325	13	4 229	13	15
Danses classique et baroque	1 004	4	58 144	58	60
Autres danses	298	8	8 397	28	31
<b>Musique</b>	<b>672</b>	<b>9</b>	<b>26 394</b>	<b>39</b>	<b>43</b>
Pop, rock, chanson	975	7	48 414	50	53
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	230	12	5 718	25	28
Musique classique et contemporaine	392	14	8 920	23	27
Musique électronique	747	13	15 148	20	23
Musique du monde et traditionnelle	335	15	6 657	20	23
Rap, hip-hop et genres assimilés	1 354	7	48 662	36	39
Opéra et théâtre lyrique	797	8	49 584	62	67
<b>Théâtre et arts associés</b>	<b>155</b>	<b>9</b>	<b>3 192</b>	<b>21</b>	<b>23</b>
Théâtre, conte, mime	147	8	3 078	21	23
Cirque	325	11	7 602	23	26
Marionnettes	96	13	613	6	7
Arts de la rue	233	69	525	2	7
<b>Autre spectacle vivant</b>	<b>264</b>	<b>8</b>	<b>9 971</b>	<b>38</b>	<b>41</b>
Humour, sketch, imitation	205	5	5 898	29	30
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	399	7	17 027	43	46
Cabaret, music-hall	267	5	17 486	65	69
Autre	291	13	8 443	29	34
<b>Total général</b>	<b>303</b>	<b>9</b>	<b>10 218</b>	<b>34</b>	<b>37</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.  
 Note : la catégorie « Autre » rassemble des spectacles dont l'esthétique n'a pu être déterminée.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

## Les représentations par type de structure déclarante en 2023

### Une programmation soutenue des établissements publics nationaux, labels et appellations du ministère de la Culture

Les établissements publics nationaux, labels et appellations du ministère de la Culture ont été concernés par le déploiement du dispositif SIBIL dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Parmi les 80 établissements publics nationaux (EPN), qui assurent une mission d'intérêt général en lien avec la politique culturelle nationale et les programmes d'intervention du ministère de la Culture<sup>12</sup>, 23 déclarent une programmation de spectacle dans SIBIL, dont 9 spécifiquement dédiés au spectacle vivant : l'Opéra national de Paris, la Comédie-Française<sup>13</sup>, les Théâtres nationaux de Chaillot, de la Colline, de l'Odéon, de l'Opéra-Comique, de Strasbourg, la Grande Halle de la Villette et la Cité de la musique-Philharmonie de Paris<sup>14</sup>.

Ces 23 EPN ont proposé 4 100 représentations en 2023 – soit près de 180 par structure et 270 pour les seuls EPN dédiés au spectacle vivant. Près de 2,5 millions de spectateurs ont assisté à ces représentations qui ont généré une recette totale de 114 millions d'euros (soit 5 % des recettes de l'ensemble du spectacle vivant) (tableau 3), avec une recette moyenne par billet supérieure à l'ensemble du spectacle vivant (46 euros contre 34 euros) (tableau 4). Ces recettes sont à mettre au regard de l'économie des spectacles proposés qui, compte tenu du nombre élevé de personnes au plateau (notamment pour l'opéra ou les formations symphoniques), induisent des jauges plus importantes et des tarifs plus élevés. Après une année 2022 marquée par une surabondance de l'offre de spectacles dans le contexte post-Covid, le nombre de représentations déclarées par les EPN baisse de 2 % en 2023, tandis que la billetterie et la recette de billetterie augmentent de + 5 % et + 7 % respectivement (graphique 2).

Si les EPN sont pour l'immense majorité d'entre eux situés à Paris, un vaste réseau de lieux dédiés à la création et à la diffusion du spectacle vivant, soutenus par l'intervention conjointe de l'État et des collectivités territoriales, maille le territoire. Ce réseau s'appuie notamment sur des labels ou appellations, délivrés par le ministère de

---

12. Voir fiche « Financement de la culture », *Chiffres clés 2023*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2023.

13. La Comédie-Française dispose de trois salles : la salle Richelieu, le Théâtre du Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre.

14. Ces 9 EPN génèrent 90 % de la billetterie de l'ensemble des EPN ayant déclaré leurs spectacles dans SIBIL. Les autres déclarations relèvent d'EPN qui disposent d'auditoriums ou de salles de spectacle donnant lieu à une programmation de spectacle. C'est le cas de certains établissements patrimoniaux (château de Versailles, domaine national de Chambord), de musées (Orsay, Orangerie, Mucem, Quai Branly) du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, des conservatoires nationaux supérieurs ou de la Bibliothèque nationale de France.

**Tableau 3 – Représentations, billetterie et recettes en 2023 selon le type de structure déclarante**

Unités, millions, millions d'euros et %

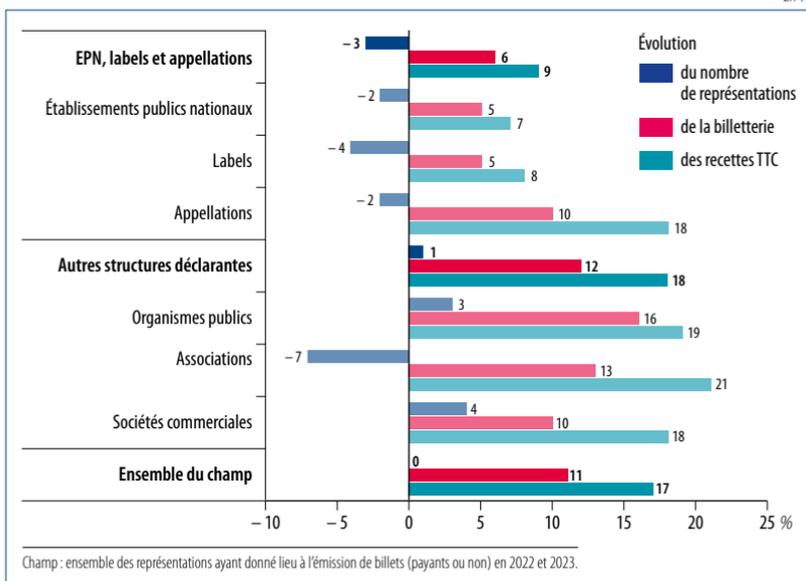
	Déclarants		Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	(%)	(Unités)	(%)	(Nombre de billets en millions)	(%)	(Millions d'euros)	(%)
<b>EPN, labels et appellations</b>	<b>438</b>	<b>9</b>	<b>38 365</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>236</b>	<b>11</b>
Établissements publics nationaux	23	0,5	4 119	2	2,5	4	114	5
Labels	283	6	24 204	12	6,3	10	93	4
Appellations	132	3	10 042	5	2,1	3	29	1
<b>Autres structures déclarantes</b>	<b>4 618</b>	<b>91</b>	<b>166 369</b>	<b>81</b>	<b>51</b>	<b>82</b>	<b>1 856</b>	<b>89</b>
Organismes publics	1 162	23	20 483	10	5,4	9	93	4
Associations	1 793	35	37 997	19	9,5	15	262	13
Sociétés commerciales	1 228	24	105 344	51	35,4	57	1 482	71
Indéterminé	435	9	2 545	1	0,8	1	18	1
<b>Ensemble du champ</b>	<b>5 056</b>	<b>100</b>	<b>204 734</b>	<b>100</b>	<b>62,0</b>	<b>100</b>	<b>2 092</b>	<b>100</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

**Graphique 2 – Évolution des représentations, de la billetterie et des recettes du spectacle vivant entre 2022 et 2023 selon le type de structure déclarante**

En %



Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

la Culture, qui structurent les missions et les moyens de ces institutions. Environ 280 structures disposent d'un label du spectacle vivant. Exceptées les scènes nationales qui proposent une programmation pluridisciplinaire, la plupart des labels sont associés à un domaine en particulier : les centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique nationaux, à la danse ; les centres dramatiques nationaux, centres nationaux de la marionnette, centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public et pôles nationaux du cirque, aux théâtre et arts associés ; les opéras nationaux en région, orchestres nationaux en région, centres nationaux de création musicale et les scènes de musiques actuelles, à la musique. En 2023, les labels ont proposé 24 200 représentations (soit 12 % de l'ensemble des représentations de spectacle vivant déclarées). Ils ont accueilli 6,3 millions de spectateurs (soit 10 % de l'ensemble des spectateurs) et généré 93 millions d'euros de recettes (soit 4 %), une recette corrélée à la politique tarifaire volontairement attractive qu'ils appliquent dans le cadre de leurs missions de service public. Si le nombre de représentations de ces labels baisse légèrement par rapport à 2022 (- 4 %), leur billetterie augmente (+ 5 %), tout comme leur recette de billetterie (+ 8 %).

Les données de billetterie ne reflètent toutefois que partiellement l'activité des établissements publics ou labellisés. C'est en particulier le cas des centres de développement chorégraphiques nationaux et des centres nationaux de création musicale, qui produisent plus qu'ils ne programment de spectacles. C'est également le cas des centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, qui programment le plus souvent des spectacles dans des espaces publics en accès libre sans émission de billetterie. Enfin, certains labels, comme les scènes nationales, ont une programmation qui ne se limite pas au spectacle vivant (cinéma, arts visuels, etc.) et ne donne ainsi pas systématiquement lieu à des déclarations dans SIBIL.

En plus des structures labellisées, plus d'une centaine de structures ont obtenu l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » ou « théâtre lyrique d'intérêt national ». Ces appellations permettent d'accompagner, selon des modalités et des objectifs ciblés, des structures dont une partie des actions répond, sur une période donnée, aux priorités nationales en matière de soutien à la création contemporaine et à sa diffusion auprès du public le plus large. Ces structures ont proposé 10 000 représentations en 2023, ont accueilli 2,1 millions de spectateurs et ont généré 29 millions d'euros de recettes. Par rapport à 2022, le nombre de représentations baisse très légèrement (- 2 %), tandis que la billetterie augmente (+ 10 %), comme de façon plus marquée encore, la recette de billetterie (+ 18 %).

## Une représentation sur deux relève des sociétés commerciales

Aux côtés des établissements publics nationaux, labels ou appellations, la diversité des acteurs du spectacle vivant responsables de la billetterie est grande, comme l'illustre leur répartition selon leurs statuts juridiques (public, associatif, sociétés commerciales), ce statut ne recoupant pas de manière systématique leurs modalités de financement (subventionné ou pas)<sup>15</sup>. Parmi les responsables de billetterie – hors EPN, labels et appellations – qui ont déclaré leurs spectacles dans SIBIL ou auprès de l'ASTP et du CNM, 35 % relèvent d'associations, 23 % d'organismes publics et 24 % de sociétés commerciales<sup>16</sup> (tableau 3). Les associations – hors EPN, labels et appellations – déclarent 19 % des représentations du spectacle vivant et produisent 13 % des recettes. Les sociétés commerciales sont celles qui accueillent le plus de public (57 % de la billetterie) et génèrent le plus de recettes (71 %). Les organismes publics autres que les EPN, labels et appellations (23 % des déclarants), proposent 10 % des représentations et génèrent seulement 4 % des recettes. De fait, la recette moyenne par billet réalisée par ces structures publiques (17 euros), est comparable à celles des labels et appellations (15 et 13 euros respectivement), mais inférieure à celle des autres associations (28 euros) et des sociétés commerciales (42 euros) (tableau 4).

Entre 2022 et 2023, hors EPN, labels et appellations, le nombre de représentations déclarées par les structures baisse de 7 % pour les associations tandis qu'il augmente de 3 % pour les organismes publics et de 4 % pour les sociétés commerciales (graphique 2). Les organismes publics enregistrent la hausse de billetterie la plus importante (+ 16 %, contre + 13 % pour les associations et + 10 % pour les sociétés commerciales). L'augmentation des recettes de billetterie des associations est légèrement supérieure (+ 21 % contre + 19 % pour les organismes publics et + 18 % pour les sociétés commerciales).

---

15. À noter que les deux typologies – EPN, labels et appellations d'une part, et organismes publics, associations et sociétés commerciales d'autre part – ne recouvrent pas la même chose : les établissements publics nationaux ont un statut particulier qui les distingue des autres établissements publics au sens large, et le statut des labels et appellations peut varier, entre associations, établissements publics ou même sociétés commerciales.

16. Les organismes publics regroupent les personnes morales et les organismes soumis au droit administratif (établissements publics administratifs, collectivités territoriales), auxquels ont été adjoints les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) et Radio France. Faute de données suffisamment précises les concernant, environ 400 structures n'ont pu être catégorisées.

**Tableau 4 – Billetterie et recettes moyennes des EPN, labels et appellations en 2023**

Unités et euros

	Nombre de billets par représentation	Part de billets gratuits	Recettes moyenne (en euros)		
			par représentation	par billet	par billet payant
<b>EPN, labels et appellations</b>	<b>283</b>	<b>13</b>	<b>6 141</b>	<b>22</b>	<b>25</b>
Établissements publics nationaux	599	7	27 700	46	50
Labels	260	14	3 841	15	17
Appellations	211	15	2 840	13	16
<b>Autres structures déclarantes</b>	<b>307</b>	<b>8</b>	<b>11 158</b>	<b>36</b>	<b>39</b>
Organismes publics	262	15	4 548	17	20
Associations	250	11	6 908	28	31
Sociétés commerciales	336	6	14 072	42	44
<b>Ensemble du champ</b>	<b>303</b>	<b>9</b>	<b>10 218</b>	<b>34</b>	<b>37</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

### Un retour à la normale de l'activité des EPN, labels et appellations en 2023 après le choc de la crise sanitaire

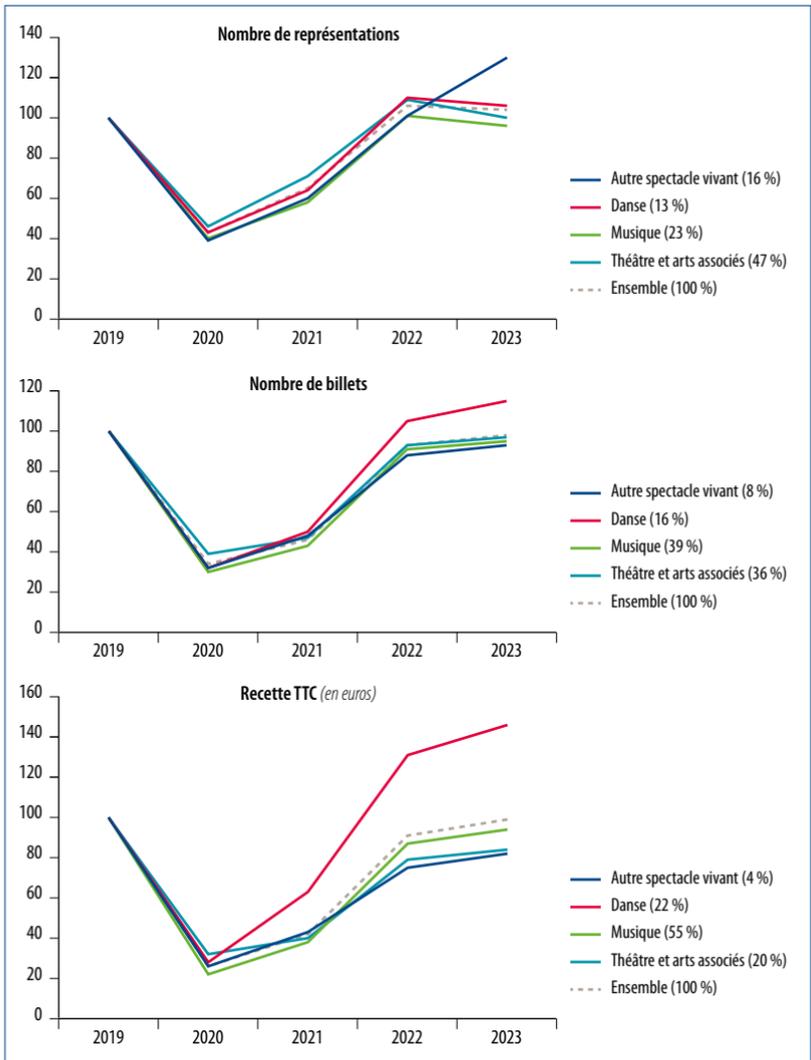
En restreignant l'analyse à un panel d'EPN, labels et appellations, présents dans le système de déclaration SIBIL dès 2019<sup>17</sup>, les données permettent de retracer la chronologie de la crise sanitaire et de la reprise post-Covid. Après un arrêt presque complet des représentations en 2020 et 2021 – à l'exception des mois de septembre-octobre 2020 et mai-juin 2021 –, puis une année 2022 marquée par un nombre de représentations supérieur à celui de 2019 mais une billetterie et des recettes encore inférieures, l'année 2023 témoigne d'un rattrapage de l'activité. Toutes esthétiques confondues, le nombre de représentations déclarées par les établissements du panel est légèrement supérieur à celui de 2019 (+ 4 %) ; la billetterie et la recette de billetterie retrouvent un niveau similaire à celui de 2019 (graphique 3).

La danse – surreprésentée dans ce panel par rapport à son poids dans l'ensemble du spectacle vivant – se démarque par une hausse supérieure à la moyenne, entre 2019 et 2023, du nombre de spectacles (+ 6 %), de la fréquentation (+ 15 %) et des recettes (+ 46 %). Concernant la musique, le nombre de représentations (- 4 %), la billetterie (- 5 %) et les recettes de billetterie (- 6 %) des établissements du panel rattrapent presque en 2023 leur niveau de 2019. C'est également le cas pour le nombre de représentations de théâtre et la billetterie associée (- 3 %), mais pas pour les recettes (- 16 %). Le regroupement

17. Soit 272 structures qui sont à l'origine en 2023 de 68 % des représentations, de 75 % de la billetterie et de 84 % des recettes de l'ensemble des EPN, labels et appellations.

**Graphique 3 – Évolution 2019-2023 du nombre de représentations, de la billetterie et des recettes des EPN, labels et appellations par grand domaine esthétique**

Base 100 en 2019



Source: SIBIL, traitements DEPS

des autres spectacles vivants se singularise quant à lui par un nombre de représentations très supérieur à celui de 2019 (+ 30 %), mais une billetterie et, plus encore, une recette de billetterie inférieures à celles de 2019 (- 7 % et - 18 %).

## Géographie de la billetterie du spectacle vivant en 2023

**La région Île-de-France concentre 40 % de l'offre de spectacles et 63 % de l'offre privée**

C'est en Île-de-France que sont données quatre représentations sur dix de spectacle vivant. On y recense ainsi 89 000 représentations en 2023, auxquelles ont assisté 24 millions de spectateurs et qui ont généré 973 millions de recettes, soit 47 % des 2,1 milliards déclarés pour l'ensemble des spectacles (tableau 5). Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région en ce qui concerne le nombre de représentations (11 %), suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %), de l'Occitanie (7 %) et de la Nouvelle-Aquitaine (6 %). Certains domaines esthétiques peuvent donner lieu à une proportion de représentations un peu plus importante que la moyenne dans certaines régions : le théâtre en Île-

**Tableau 5 – Représentations, billetterie et recette en 2022 selon la région de la représentation**

Unités, milliers euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC		Répartition population
	(Unités)	(%)	(Nombre de billets en milliers)	(%)	(Milliers d'euros)	(%)	(%)
Auvergne-Rhône-Alpes	21 635	11	6 390	10	187 616	9	12,0
Bourgogne-Franche-Comté	4 837	2	1 583	3	44 005	2	4,1
Bretagne	7 545	4	3 145	5	83 439	4	5,0
Centre-Val de Loire	4 507	2	1 607	3	46 705	2	3,8
Corse	342	0	92	0	2 856	0	0,5
Grand Est	8 336	4	3 251	5	93 434	4	8,2
Guadeloupe	51	0	24	0	1 274	0	0,6
Guyane	31	0	3	0	20	0	0,4
Hauts-de-France	7 634	4	2 970	5	103 212	5	8,8
Île-de-France	89 334	44	24 030	39	973 049	47	18,2
La Réunion	468	0	139	0	3 198	0	1,7
Martinique	88	0	31	0	664	0	0,5
Normandie	6 106	3	2 018	3	53 170	3	4,9
Nouvelle-Aquitaine	12 937	6	4 350	7	130 661	6	9,0
Occitanie	13 309	7	4 502	7	129 714	6	9,0
Pays de la Loire	9 798	5	3 673	6	114 208	5	5,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 616	8	3 635	6	111 652	5	7,6
<b>Total général</b>	<b>204 734</b>	<b>100</b>	<b>61 989</b>	<b>100</b>	<b>2 091 946</b>	<b>100</b>	<b>100,0</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023

Note de lecture : en région Auvergne-Rhône-Alpes – région qui compte 12 % de la population française – 21 635 représentations ont été recensées en 2023 (soit 11 % du total des représentations), qui ont donné lieu à l'émission de 6,4 millions de billets (soit 10 % de la billetterie totale) et généré une recette de 188 millions d'euros (soit 9 % de la recette totale des spectacles).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, Insee, traitements DEPS

de-France ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur par exemple, la musique en Bourgogne-Franche-Comté, dans la région Grand Est, en Bretagne et en Occitanie.

Le déséquilibre entre l'Île-de-France et les autres régions en matière d'offre de spectacle vivant tient à la concentration exceptionnelle de spectacles diffusés par des sociétés commerciales dans la région capitale. En effet, 63 % des représentations déclarées par des sociétés commerciales en 2023 ont lieu en Île-de-France (tableau 6A) ; elles accueillent 50 % des spectateurs (tableau 6B) et génèrent 53 % des recettes de ces entreprises (tableau 6C). Hors EPN, labels et appellations, la part des représentations d'associations données en Île-de-France en 2023 est de 26 % et celle des organismes publics est de 24 %. La part des représentations franciliennes est de 21 % au sein du réseau des EPN, labels et appellations, et de seulement 14 % si l'on exclut du décompte les EPN, historiquement situés, sauf exception<sup>18</sup>, dans la région capitale.

**Tableau 6A – Répartition régionale des représentations en 2023 en fonction du secteur du déclarant**

En %

	EPN, labels et appellations		Autres structures déclarantes			Ensemble
	Total	hors EPN	Associations	Organismes publics	Sociétés commerciales	
Auvergne-Rhône-Alpes	11	12	13	16	9	11
Bourgogne-Franche-Comté	6	6	4	2	1	2
Bretagne	4	5	4	8	3	4
Centre-Val de Loire	4	4	2	5	1	2
Grand Est	7	7	5	6	2	4
Guadeloupe – Guyane – Martinique	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	7	7	4	5	3	4
Île-de-France	21	14	26	24	63	44
La Réunion	1	1	0	0	0	0
Normandie	7	8	2	5	1	3
Nouvelle-Aquitaine	12	13	6	7	4	6
Occitanie	9	10	11	8	4	7
Pays de la Loire	6	6	6	7	3	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse	6	7	18	6	6	8
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.  
 Note de lecture : 13 % des représentations déclarées par des associations hors labels et appellations sont données en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

18. Seuls cinq EPN programmeurs de spectacle vivant sont situés hors de l'Île-de-France : le Théâtre national de Strasbourg et le Centre national des arts du cirque en région Grand Est, le domaine national de Chambord en Centre-Val de Loire, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon en Auvergne-Rhône-Alpes et le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Tableau 6B – Répartition régionale de la billetterie en 2023 en fonction du secteur du déclarant**

En %

	EPN, labels et appellations		Autres structures déclarantes			Ensemble
	Total	hors EPN	Associations	Organismes publics	Sociétés commerciales	
Auvergne-Rhône-Alpes	11	15	12	16	9	10
Bourgogne-Franche-Comté	4	5	4	2	2	3
Bretagne	4	6	11	7	3	5
Centre-Val de Loire	4	3	2	4	2	3
Grand Est	6	7	7	6	5	5
Guadeloupe – Guyane – Martinique	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	6	7	4	6	5	5
Île-de-France	30	11	20	24	50	39
La Réunion	1	1	0	0	0	0
Normandie	6	8	3	4	2	3
Nouvelle-Aquitaine	10	12	6	6	7	7
Occitanie	8	11	11	9	6	7
Pays de la Loire	5	7	8	10	5	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse	5	6	11	6	5	6
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.  
 Note de lecture : les spectacles déclarés par des associations hors labels et appellations en région Auvergne-Rhône-Alpes ont généré 12 % de la billetterie de l'ensemble des spectacles déclarés par des associations hors labels et appellations.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

**Tableau 6C – Répartition régionale des recettes en 2023 en fonction du secteur du déclarant**

En %

	EPN, labels et appellations		Autres structures déclarantes			Ensemble
	Total	hors EPN	Associations	Organismes publics	Sociétés commerciales	
Auvergne-Rhône-Alpes	9	17	11	19	8	9
Bourgogne-Franche-Comté	3	5	5	1	2	2
Bretagne	2	4	12	5	3	4
Centre-Val de Loire	2	3	1	3	2	2
Grand Est	5	9	6	6	4	4
Guadeloupe – Guyane – Martinique	0	1	0	0	0	0
Hauts-de-France	3	7	3	7	5	5
Île-de-France	52	8	20	21	53	47
La Réunion	0	1	0	0	0	0
Normandie	4	8	3	3	2	3
Nouvelle-Aquitaine	7	14	4	5	7	6
Occitanie	7	13	11	10	5	6
Pays de la Loire	3	6	13	12	4	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse	2	5	10	8	5	6
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.  
 Note de lecture : les spectacles déclarés par des associations hors labels et appellations en région Auvergne-Rhône-Alpes ont généré 11 % de la recette de billetterie de l'ensemble des spectacles déclarés par des associations hors labels et appellations.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

## La dynamique festivalière participe de la vitalité culturelle des territoires

Parmi les plus de 200 000 représentations de spectacle vivant données en 2023, 24 000 l'ont été à l'occasion d'un festival – sachant qu'une représentation peut pour certains déclarateurs correspondre en réalité à plusieurs concerts ou spectacles –, soit 12 % des représentations (tableau 7). Les festivals ont émis 11,2 millions de billets (soit 18 % de la billetterie du spectacle vivant) et généré 367 millions d'euros de recettes de billetterie (soit 18 % de l'ensemble des recettes). La dynamique festivalière – et l'événementialisation de la culture à laquelle elle contribue – participe de la vitalité culturelle des territoires, dans le domaine du spectacle vivant comme dans les autres domaines culturels<sup>19</sup>. Certaines régions profitent tout particulièrement de l'attrait du public pour les festivals. La région Provence-Alpes-Côte

**Tableau 7 – Représentations, billetterie et recette des festivals en 2023 selon la région**

Unités, milliers, milliers euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	(%)	(Nombre de billets en milliers)	(%)	(Milliers d'euros)	(%)
Auvergne-Rhône-Alpes	1 905	8	1 076	10	33 162	9
Bourgogne-Franche-Comté	729	3	470	4	15 969	4
Bretagne	1 167	5	1 390	12	42 536	12
Centre-Val de Loire	550	2	376	3	9 631	3
Grand Est	1 152	5	698	6	16 836	5
Guadeloupe – Guyane – Martinique	45	0	23	0	1 197	0
Hauts-de-France	1 245	5	523	5	17 722	5
Île-de-France	2 096	9	1 112	10	51 321	14
La Réunion	220	1	89	1	2 308	1
Normandie	762	3	483	4	14 486	4
Nouvelle-Aquitaine	1 679	7	895	8	25 621	7
Occitanie	2 321	10	1 296	12	45 475	12
Pays de la Loire	839	3	878	8	39 220	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse	8 531	35	1 479	13	40 800	11
Données manquantes	995	4	453	4	10 764	3
<b>Total général</b>	<b>24 236</b>	<b>100</b>	<b>11 241</b>	<b>100</b>	<b>367 049</b>	<b>100</b>

Champ : ensemble des représentations données dans le cadre d'un festival et ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

19. Edwige MILLERY, Emmanuel NÉGRER et Stéphane COURSIÈRE, *Cartographie nationale des festivals : entre l'éphémère et le permanent, une dynamique culturelle territoriale*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2023-2.

d'Azur concentre 35 % du nombre de représentations déclarées dans le cadre d'un festival<sup>20</sup> (dont plus de la moitié pour le Festival d'Avignon), accueille 13 % du public et génère 11 % des recettes. L'Occitanie tient la deuxième place en part des représentations et des recettes (portées notamment par le Festival de Nîmes, le Rose Festival à Toulouse, Pause Guitare à Albi, Les Déferlantes au Barcarès ou encore Jazz in Marciac), suivie de l'Île-de-France (Lollapalooza, Rock en Seine, Solidays, Music Bank ou encore We Love Green) et de la région Auvergne-Rhône-Alpes (avec en tête de liste, les Nuits de Fourvière à Lyon, Musilac à Aix-les-Bains et Jazz à Vienne). La Bretagne et les Pays de la Loire quant à eux, avec respectivement 12 % et 8 % de la billetterie des festivals, génèrent 12 % et 11 % des recettes (largement portées par les Vieilles Charrues et le Hellfest).

Parmi l'ensemble des festivals recensés, 59 % sont des festivals de musique. Ce sont ceux qui accueillent le plus de spectateurs (8,5 millions de billets, soit 75 % du public) et génèrent le plus de recettes (311 millions d'euros, soit 85 % des recettes des festivals) (tableau 8). Les représentations données dans le cadre de festivals rassemblent 460 spectateurs, moyenne qui varie de 95 spectateurs pour le théâtre, conte, mime à 2 200 pour la musique électronique et 2 900 pour le rap, hip-hop (tableau 9). Les festivals de musique électronique et de rap, hip-hop sont ceux qui génèrent les recettes moyennes par représentation les plus élevées, mais ce sont les festivals d'opéra et théâtre lyrique puis de pop, rock, chanson qui enregistrent les recettes par billet les plus élevées (respectivement 67 et 42 euros contre une moyenne de 37 euros pour les festivals de musique et de 33 euros pour l'ensemble des festivals de spectacle vivant).

---

20. Cette comparaison est à nuancer, car ce décompte reste tributaire du type de représentations données et de la façon de les dénombrer. Ainsi par exemple, dans le cadre du Festival d'Avignon, un grand nombre de représentations sont données et comptabilisées, tandis que des festivals de musique qui se déroulent sur plusieurs jours compteront pour quelques représentations seulement.

**Tableau 8 – Représentations, billetterie et recettes des festivals en 2022  
selon le domaine esthétique**

Unités, milliers, milliers d'euros et %

	Festivals		Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	(%)	(Unités)	(%)	(Nombre de billets en milliers)	(%)	(Milliers d'euros)	(%)
<b>Danse</b>	158	7	2 171	9	320	3	4 333	1
Danse contemporaine	124	4	1 538	6	232	2	2 896	1
Danses urbaines	31	1	95	0	30	0	328	0
Danses classique et baroque	8	0	13	0	7	0	232	0
Autres danses	16	1	525	2	52	0	878	0
<b>Musique</b>	1 393	59	8 186	34	8 471	75	310 779	85
Pop, rock, chanson	651	21	2 758	11	4 474	40	186 864	51
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	382	12	1 894	8	714	6	18 011	5
Musique classique et contemporaine	191	6	1 630	7	407	4	8 593	2
Musique électronique	258	8	555	2	1 217	11	41 328	11
Musique du monde et traditionnelle	267	9	816	3	484	4	8 844	2
Rap, hip-hop et genres assimilés	177	6	383	2	1 095	10	41 679	11
Opéra et théâtre lyrique	22	1	150	1	81	1	5 461	1
<b>Théâtre et arts associés</b>	317	13	7 987	33	880	8	10 328	3
Théâtre, conte, mime	242	8	6 040	25	571	5	7 794	2
Cirque	84	3	818	3	176	2	1 670	0
Marionnettes	50	2	863	4	87	1	691	0
Arts de la rue	26	1	233	1	43	0	146	0
<b>Autre spectacle vivant</b>	513	22	5 892	24	1 570	14	41 609	11
Humour, sketch, imitation	118	4	2 033	8	309	3	6 451	2
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	96	3	1 009	4	98	1	1 108	0
Cabaret, music-hall	11	0	44	0	9	0	108	0
Autre	366	12	2 839	12	1 157	10	33 969	9
<b>Total général</b>	<b>3 120</b>	<b>100</b>	<b>24 236</b>	<b>100</b>	<b>11 241</b>	<b>100</b>	<b>367 049</b>	<b>100</b>

Champ : ensemble des représentations données dans le cadre d'un festival et ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

**Tableau 9 – Billetterie et recette moyenne par représentation des festivals en 2023 selon le domaine esthétique**

Unités et en euros

	Nombre de billets par représentation	Recettes moyenne (en euros)	
		par représentation	par billet
<b>Danse</b>	<b>147</b>	<b>1 996</b>	<b>14</b>
Danse contemporaine	151	1 883	12
Danses urbaines	315	3 449	11
Danses classique et baroque	509	17 835	35
Autres danses	99	1 673	17
<b>Musique</b>	<b>1 035</b>	<b>37 965</b>	<b>37</b>
Pop, rock, chanson	1 622	67 753	42
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	377	9 510	25
Musique classique et contemporaine	250	5 272	21
Musique électronique	2 192	74 464	34
Musique du monde et traditionnelle	593	10 838	18
Rap, hip-hop et genres assimilés	2 858	108 822	38
Opéra et théâtre lyrique	541	36 405	67
<b>Théâtre et arts associés</b>	<b>110</b>	<b>1 293</b>	<b>12</b>
Théâtre, conte, mime	95	1 290	14
Cirque	215	2 042	10
Marionnettes	101	801	8
Arts de la rue	186	627	3
<b>Autre spectacle vivant</b>	<b>266</b>	<b>7 062</b>	<b>27</b>
Humour, sketch, imitation	152	3 173	21
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	97	1 098	11
Cabaret, music-hall	196	2 446	12
Autre	408	11 965	29
<b>Total général</b>	<b>464</b>	<b>15 145</b>	<b>33</b>

Champ : ensemble des représentations données dans le cadre d'un festival et ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2023.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

### SIBIL (Système d'information billetterie)

Le dispositif SIBIL (ou Système d'information billetterie) a été conçu en 2018 par la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture afin de faciliter la transmission des données de billetterie des entrepreneurs du spectacle vivant, encadrée par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP).

À la fin de chaque trimestre civil, avant le dixième jour du mois suivant, les données relatives aux représentations du trimestre écoulé doivent être transmises dans SIBIL par les entrepreneurs de spectacles responsables de la billetterie. Les données sont recueillies par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture, qui en assure le traitement, dans le respect du secret statistique et des autres secrets prévus par la loi, garantissant leur anonymat et leur confidentialité.

Le dispositif SIBIL a été déployé en plusieurs vagues selon un calendrier initial ambitieux, l'obligation d'inscription et de déclaration concernant, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018, les établissements publics nationaux (EPN), les labels et les appellations du ministère de la Culture, puis, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, les redevables de la taxe sur les spectacles auprès du Centre national de la musique (CNM) ou de l'Association pour le soutien du théâtre Privé (ASTP), et enfin, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020, l'ensemble des entrepreneurs de spectacle vivant responsables de billetterie.

### Méthodes

Exploiter les données issues du dispositif SIBIL pour produire des résultats statistiques fiables sur la billetterie du spectacle vivant impose de relever plusieurs défis méthodologiques.

Le défi méthodologique principal tient à l'absence de référentiels communs sur les entrepreneurs, les lieux de diffusion et les spectacles. Une multitude d'acteurs culturels (établissements culturels, organismes de gestion collective, syndicats de professionnels, etc.) produisent des résultats sur leur champ d'intervention respectif, mais il n'existe pas de source unifiée produisant des données de référence sur l'ensemble du secteur, manque que le dispositif SIBIL vise précisément à combler pour les données de billetterie. Or en l'absence d'une source unifiée de données permettant de définir *ex ante* le champ des entrepreneurs de spectacle vivant et la liste des spectacles à déclarer dans SIBIL, il reste difficile d'apprécier la complétude du dispositif au fil de sa montée en charge et de mettre en place des relances ciblées.

Un autre défi méthodologique tient à l'extrême diversité du secteur du spectacle vivant et à son hétérogénéité, ce qui contribue par ailleurs à la difficulté de s'appuyer sur des référentiels communs. La concertation entre le ministère de la Culture et les éditeurs de billetterie dès l'origine du projet a permis de proposer différents canaux pour faciliter la transmission des données et permettre leur automatisation.

Face à ces défis et pour fiabiliser les indicateurs produits à partir de SIBIL, un partenariat a été reconduit avec le Centre national de la musique (CNM) et l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), afin que le DEPS puisse mobiliser – uniquement à des fins d'observation statistique et dans le respect du secret statistique – les données détaillées sur les spectacles redevables des taxes dont le CNM et l'ASTP assurent la collecte. Le CNM collecte une taxe sur les spectacles de variétés et les concerts de musiques actuelles, pour soutenir le secteur. Parmi les structures redevables, on trouve des organisateurs de spectacles privés comme publics, responsables d'une billetterie tout au long de l'année ou de manière ponctuelle. Le champ est surtout musical, mais le CNM partage également avec l'ASTP la collecte de la taxe pour les spectacles d'humour, comédies et théâtre musicaux selon le lieu de la représentation. De son côté, l'ASTP collecte depuis 2004 la taxe sur les spectacles d'art dramatique, lyrique ou chorégraphique dans l'objectif de soutenir la création et la diffusion théâtrale dans le champ privé. Pour un spectacle donné, seule l'une de ces deux taxes est payée, selon, principalement, la nature et le genre du spectacle.

La réconciliation de différentes sources statistiques pose toutefois à son tour de nombreux défis méthodologiques. Faute de pouvoir comparer les trois sources entre elles en ce qui concerne les spectacles et les représentations, une comparaison a été effectuée sur le nombre de représentations déclarées, par déclarant, dans chacune des sources. Les déclarants ont été identifiés par leur numéro Siret ou par le nom tel qu'enregistré lors de leur déclaration lorsque le Siret était manquant ou erroné. L'ensemble des données 2023 porte au total sur 5 056 déclarants : 2 733 d'entre eux ont transmis au moins une déclaration *via* SIBIL – dont 1 697 ont effectué aussi des déclarations auprès du CNM et/ou de l'ASTP –, 1 911 ont été identifiés uniquement dans les données du CNM, 260 dans les données de l'ASTP et 152 à la fois dans les données du CNM et de l'ASTP (tableau A). Pour les déclarants identifiés à la fois dans SIBIL et dans les données du CNM et de l'ASTP, la source SIBIL a été systématiquement privilégiée, sauf pour ceux dont le nombre de représentations déclarées dans les sources CNM ou ASTP était supérieur de 5 % à celui déclaré dans SIBIL. Sur les 205 000 représentations déclarées en 2023, 75 % sont issues de la source SIBIL (tableau B). Pour cumuler les montants de recettes déclarées toutes taxes comprises dans SIBIL et hors taxes auprès de l'ASTP et du CNM, le taux réduit de 5,5 % a été appliqué – taux en vigueur pour la plupart des événements culturels bien qu'un taux super réduit de 2,1 % puisse dans certains cas s'appliquer.

Malgré ce travail de réconciliation des sources, de détection des doublons et d'harmonisation des concepts, il n'est pas exclu que certaines erreurs persistent, du fait de non-réponses, de réponses partielles ou d'erreurs de saisie. Ces enjeux de réconciliation expliquent que certains chiffres produits dans cette étude peuvent différer de ceux publiés par le CNM dans sa publication sur la diffusion de spectacles de musique et de variétés 2023<sup>1</sup> ou par l'ASTP dans son rapport annuel d'activité. Le retraitement des données 2022 et leur comparaison avec les données 2023 ont ainsi conduit à une légère révision des données 2022 précédemment publiées (tableau C).

---

1. CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE, « La diffusion de spectacles de musique et de variétés en 2023 » [en ligne], juillet 2024 (<https://cnm.fr/la-diffusion-des-spectacles-de-musiques-actuelles-et-de-varietes-en-france>).

**Tableau A – Nombre de déclarants par source en 2022 et 2023**

Unités

Source de données	2022	2023
ASTP	489	260
CNM	1837	1911
CNM* ASTP	218	152
SIBIL	2 479	2 733
<i>dont SIBIL seul</i>	<i>893</i>	<i>1 036</i>
<i>SIBIL* ASTP</i>	<i>214</i>	<i>162</i>
<i>SIBIL* CNM</i>	<i>979</i>	<i>1 157</i>
<i>SIBIL* CNM* ASTP</i>	<i>393</i>	<i>378</i>
<b>Ensemble du champ</b>	<b>5 023</b>	<b>5 056</b>

\* Déclarants identifiés dans au moins l'une des 3 sources SIBIL, CNM et ASTP: 5 023 en 2022, 5 056 en 2023 (+ 0,6 %).  
 Note : en 2023, 1 036 déclarants ont été identifiés uniquement dans la source SIBIL (contre 893 en 2022) et 378 ont été identifiés à la fois dans les sources SIBIL, CNM et ASTP. La source SIBIL (qui couvre le champ esthétique le plus large) a été systématiquement privilégiée. Les données CNM et ASTP présentées dans ce tableau ne reflètent nullement la totalité des champs CNM et ASTP mais uniquement les données des déclarants non identifiés dans SIBIL, mobilisées dans cette étude pour compléter le champ d'observation.  
 Parmi les 5 056 déclarants identifiés en 2023, 1 206 déclarants n'ont pas fait de déclaration en 2022 (24 % des déclarants 2023).  
 Ces déclarants « entrants » ont déclaré environ 13 000 représentations en 2023.  
 Parmi les 5 023 déclarants identifiés en 2022, 1 174 déclarants n'ont rien déclaré en 2023 (23 % des déclarants 2022).  
 Ces déclarants « sortants » ont déclaré environ 14 000 représentations en 2022.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

**Tableau B – Origine des données 2022 et 2023 par sources statistiques (SIBIL et/ou CNM et/ou ASTP)**

Unités

Source de données	2022			2023		
	Nombre de représentations	Billetterie (Nombre de billets en millions)	Recettes TTC (Millions d'€)	Nombre de représentations	Billetterie (Nombre de billets en millions)	Recettes TTC (Millions d'€)
ASTP	28 161	3,7	112	16 465	2,7	83
CNM	35 393	17,5	635	33 787	18,8	759
SIBIL	141 426	34,8	1 041	154 482	40,4	1 249
<b>Ensemble du champ</b>	<b>204 980</b>	<b>56,1</b>	<b>1 788</b>	<b>204 734</b>	<b>62,0</b>	<b>2 092</b>
<i>Poids SIBIL (en %)</i>	<i>69</i>	<i>62</i>	<i>58</i>	<i>75</i>	<i>65</i>	<i>60</i>

Champ : ensemble des représentations déclarées dans SIBIL ou auprès de l'ASTP et du CNM, ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2022 et 2023.  
 Note : les données ASTP et CNM présentées dans ce tableau ne reflètent nullement la totalité des champs ASTP et CNM, mais uniquement les données des déclarants non identifiés dans SIBIL, mobilisées dans cette étude pour compléter le champ d'observation. Au total en 2023, les données mobilisées dans l'étude issues de SIBIL représentent 75 % des représentations, 65 % de la billetterie et 60 % des recettes.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Les résultats produits dans cette étude pourront à leur tour faire l'objet de révisions. Ils constituent de ce fait le second point d'une série statistique dont la robustesse et la qualité augmenteront au fil du temps, à mesure que les données collectées permettront de mieux appréhender le champ des déclarants et de systématiser les comparaisons et les détections d'erreur ou d'incomplétude.

**Tableau C – Révision des données 2022**

Unités, millions, millions d'euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	(%)	(Nombre de billets en millions)	(%)	(Millions d'euros)	(%)
<b>Danse</b>	<b>8 452</b>	<b>4</b>	<b>2,41</b>	<b>4</b>	<b>64</b>	<b>4</b>
<i>Écart avec l'estimation initiale</i>	239	0	-0,05	0	-10	-1
Danse contemporaine	6 475	3	1,54	3	30	2
Danses urbaines	808	0,4	0,27	0	4	0,2
Danses classique et baroque	490	0,2	0,44	1	25	1
Autres danses	679	0,3	0,16	0	5	0,3
<b>Musique</b>	<b>42 698</b>	<b>21</b>	<b>28,12</b>	<b>50</b>	<b>1 045</b>	<b>58</b>
<i>Écart avec l'estimation initiale</i>	-4 253	-3	1,19	-1	26	-1
Pop, rock, chanson	14 915	7	13,00	23	582	33
Jazz	8 385	4	1,76	3	38	2
Musique classique et contemporaine	6 396	3	2,64	5	70	4
Musique électronique	5 072	2	3,73	7	80	4
Musique du monde et traditionnelle	3 784	2	1,18	2	22	1
Musiques urbaines	2 676	1	4,74	8	183	10
Opéra et théâtre lyrique	1 470	1	1,06	2	69	4
<b>Théâtre et arts associés</b>	<b>106 880</b>	<b>52</b>	<b>14,04</b>	<b>25</b>	<b>276</b>	<b>15</b>
<i>Écart avec l'estimation initiale</i>	6 477	2	0,01	-2	-42	-3
Théâtre, conte, mime	97 984	48	12,32	22	255	14
Cirque	4 490	2	1,25	2	18	1
Marionnettes	3 711	2	0,30	1	2	0,1
Arts de la rue	497	0,2	0,13	0,2	0	0,0
<b>Autre spectacle vivant</b>	<b>46 950</b>	<b>23</b>	<b>11,51</b>	<b>21</b>	<b>404</b>	<b>23</b>
<i>Écart avec l'estimation initiale</i>	2 937	1	2,18	3	113	5
Humour, sketch, imitation	21 544	11	4,32	8	123	7
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	8 144	4	2,69	5	107	6
Cabaret, music-hall	7 162	3	1,82	3	110	6
Autre	10 298	5	2,70	5	64	4
<b>Total général</b>	<b>204 980</b>	<b>100</b>	<b>56,08</b>	<b>100</b>	<b>1 788</b>	<b>100</b>
<i>Écart avec l'estimation initiale</i>	5 400	0	3,32	0	87	0

Champ : ensemble des représentations déclarées dans SIBIL ou auprès de l'ASTP et du CNM, ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2022.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

## À lire aussi



24 pages, juillet 2024  
ISBN 978-2-11-141051-0  
Téléchargeable sur le site :  
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>  
et sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

### CULTURE CHIFFRES 2024-4

#### **Le poids économique direct de la culture en 2022**

Nicolas Pietrzyk

En 2022, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, s'établit à 47,1 milliards d'euros, soit 2,0 % de l'ensemble de l'économie, contre 2,1 % en 2021.

2022 est une année de reprise d'activité plus marquée pour les branches culturelles après deux années de crise sanitaire. La valeur ajoutée des branches culturelles progresse en volume de 16,8 %, soit une hausse bien supérieure à celle de l'économie française dans son ensemble (+ 2,7 %). L'activité parvient ainsi à dépasser de 7,6 % son niveau de 2019. Cependant, l'évolution de la valeur ajoutée des branches culturelles mesurée en valeur ne progresse que de 0,3 %, soit un rythme beaucoup plus faible que celui de l'économie française (6,5 %).

La reprise d'activité est principalement portée en 2022 par les branches ayant le plus subi l'impact de la crise sanitaire, dont le spectacle vivant (+ 80 % en volume), la projection cinématographique (+ 62 %), le patrimoine (+ 50 %) et les arts visuels (+ 31 %). Les branches de la publicité et du livre connaissent quant à elles un recul (- 9 % et - 8 %).

En 2022, l'audiovisuel reste en tête s'agissant du poids économique, suivi par le spectacle vivant, la publicité et l'architecture. Au cours des vingt dernières années, le recul structurel de la branche de la presse est l'évolution la plus notable.



44 pages, avril 2024  
ISBN 978-2-11-141043-5  
Téléchargeable sur le site :  
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>  
et sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

### CULTURE ÉTUDES 2024-2

#### **Les sorties culturelles des Français et leurs pratiques en ligne en 2023 – Cinéma, concert et théâtre**

Léa Garcia, Anne Jonchery, Claire Thoumelin

En 2023, plus de la moitié des Français sont allés au cinéma, près d'un quart ont assisté à un concert et un peu plus d'un sur dix à une représentation de théâtre. Avec qui, où et comment y sont-ils allés ? Quelles raisons invoquent ceux qui n'y sont pas allés ? L'enquête *Conditions de vie et aspirations* du Crédoc réalisée en ligne en octobre 2023 auprès de 3 000 résidents en France entière âgés de 15 ans et plus, permet de faire le point sur les modalités de sortie culturelle des Français, sur leurs pratiques numériques (visionnage en ligne de films, séries, concerts et spectacles de théâtre) et sur la façon dont ces pratiques ont, selon eux, évolué depuis la crise sanitaire.

Si le cinéma est souvent l'occasion d'une sortie culturelle spontanée, de proximité et familiale, les sorties au concert sont programmées plus longtemps à l'avance, loin de chez soi, et les sorties au théâtre, plutôt entre amis. Selon les caractéristiques sociodémographiques et particulièrement l'âge, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle, la part de la population réalisant chacune de ces sorties varie sensiblement. La sortie au cinéma est une pratique particulièrement répandue chez les jeunes. Les concerts attirent également un jeune public, mais aussi les cadres et les plus diplômés. Les individus plus âgés, diplômés et urbains se rendent, plus que les autres, au théâtre.

Près de quatre personnes sur dix n'ont quant à elles fréquenté ni cinéma, ni concert, ni théâtre en 2023. Le prix des billets, le manque d'intérêt ou le fait de préférer consacrer son temps libre à autre chose sont les premières raisons évoquées par les personnes qui déclarent ne pas sortir, devant la distance aux équipements, le fait d'éviter les lieux très fréquentés ou de ne pas s'y sentir à sa place. D'autres freins touchent des publics plus spécifiques : les difficultés à se déplacer, la dégradation de l'état de santé ou encore l'absence de personnes avec qui sortir.

Enfin, interrogés sur l'évolution récente de leurs pratiques culturelles *in situ* et en ligne, quatre personnes sur dix ne constatent pas de changement mais près de cinq sur dix déclarent sortir moins souvent qu'avant la crise sanitaire de la Covid-19. Si deux personnes sur dix sortent moins sans avoir pour autant augmenté leurs pratiques de visionnage en ligne de films ou de spectacles, près de trois personnes sur dix déclarent à la fois moins de sorties culturelles et plus de pratiques en ligne.

---

## Abstract

### **Performing arts box office in 2023**

#### **A stable number of performances, ticket sales and box office revenues up**

*Theatre, circus, music, dance and musicals... live performance, the second most important cultural sector in terms of economic weight after the audiovisual sector, covers a wide variety of aesthetic fields. According to data reported to the Ministry of Culture's SIBIL ticketing information service, supplemented by data from the National Music Centre (CNM) and the Association for the support of private theatre (ASTP), over 200,000 live performances were given in 2023, attracting 62 million spectators and generating ticket sales of 2.1 billion euros.*

*Compared with 2022, the number of performances declared for the entire performing arts sector is stable in 2023. The number of tickets (paid or free) rose by 11% and total ticket sales by 17%.*

*The diversity of the performing arts sector means that there is great heterogeneity from one aesthetic field to another but also within the same field, where the number of performances, the number of spectators and the takings per ticket and per performance vary. Concerts thus attract almost half the audience and generate over half of all live entertainment revenue. However, one out of every two performances is in the theatre or associated arts, often in smaller capacity venues.*

*Île-de-France accounts for 44% of the total number of shows and 63% of the number declared by commercial companies. The regional distribution of programming by other declarants (national public establishments, organisations awarded a label or designation by the Ministry of Culture, other associations and public bodies), which account for one out of every two performances, is more balanced between regions, as is the range of festivals on offer.*

---

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,  
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation  
Responsable de la publication : Inès Cartier

Date de publication : décembre 2024

#### **Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :**

**<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>**

**[https://www.cairn.info/editeur.php?ID\\_EDITEUR=DEPS](https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS)**

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

[contact.deps@culture.gouv.fr](mailto:contact.deps@culture.gouv.fr)

Théâtre, cirque, musique, danse ou encore seul-en-scène... le spectacle vivant, deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel, couvre une large variété de domaines esthétiques. D'après les données déclarées auprès du dispositif du ministère de la Culture SIBIL (Système d'information billetterie) et enrichies de celles du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), au moins 200 000 représentations de spectacle vivant ont été données en 2022, qui ont rassemblé 53 millions de spectateurs et généré une recette de billetterie de 1,7 milliard d'euros.

La diversité du spectacle vivant induit une grande hétérogénéité d'un domaine esthétique à l'autre mais aussi au sein d'un même domaine, où le nombre de représentations, de spectateurs, la recette par billet et par représentation varient. Ainsi, les concerts rassemblent la moitié du public et génèrent les recettes les plus élevées (1 milliard d'euros, soit 60 % de la recette totale de billetterie) devant le théâtre et les arts associés (27 % du public et 320 millions d'euros), les comédies musicales, l'humour, le cabaret, le music-hall (18 % et 290 millions d'euros) et la danse (5 % et 74 millions d'euros). Cependant, une représentation de spectacle vivant sur deux relève du théâtre ou des arts associés, souvent jouée dans de plus petites salles (140 spectateurs en moyenne par représentation) que pour les représentations musicales (570 spectateurs), les spectacles de danse (300 spectateurs) ou d'humour (195 spectateurs). C'est en Île-de-France que sont données quatre représentations sur dix de spectacle vivant mais l'offre de festivals participe fortement à la vitalité culturelle des territoires. Les festivals rassemblent 400 spectateurs par représentation, moyenne qui varie de 80 pour le théâtre ou le conte, marionnettes et mime à 1800 pour le pop, rock et 3 500 pour le rap, hip-hop, ces deux derniers genres musicaux générant les recettes les plus élevées.

Téléchargeable sur le site :  
[www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques](http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques)  
et sur  
[www.cairn.info](http://www.cairn.info)

ISBN : 978-2-11-141058-9

